

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA  
MRC DE KAMOURASKA

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Kamouraska, **QUE** :

Lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra tenue le lundi, 14 décembre 2020 à 20H00, le conseil de la municipalité de Kamouraska adoptera les prévisions budgétaires applicables à l'année 2021, à huis clos, étant donné la situation actuelle de la pandémie Covid-19 et tel que recommandé par les autorités de la Santé publique. Cette séance extraordinaire sera enregistrée et transférée sur le site Internet de la municipalité.

De plus, le conseil adoptera son plan triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.

Cette séance se tiendra au Centre Communautaire au 67, avenue Morel, à Kamouraska à la grande salle du Centre communautaire.

**DONNÉ à Kamouraska ce neuvième jour de décembre deux mil vingt.**

  
Mychelle Lévesque,  
Directrice générale

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à un endroit désigné par le conseil, le 9 décembre 2020, entre 9H00 et 12H30 soit à l'entrée du Centre Communautaire et transmis sur le site Internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 décembre 2020.

  
Mychelle Lévesque,  
Directrice générale